

RAPPORT DE VISITE DE DIAGNOSTIC DE VÉRIFICATION DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dossier n°DIAG0462552200010
Installation n°55151

Adresse de l'installation : 5154 LE RIEU
46210 SAINT-CIRGUES

Parcelle(s) de l'habitation : AD0092
Parcelle(s) de l'installation : AD0092 -AD0096 -
AD0097

Nom de l'utilisateur si location :

Propriétaire :

M. KOLATA Alan

428 route du Rieu

46210 SAINT CIRGUES

Rapport établi suite à une intervention effectuée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif en application des arrêtés du 27 avril 2012. Il rend compte du descriptif de l'installation et de ses conditions de fonctionnement au moment de la visite.

Date de la visite : 30/08/2022

Personne(s) rencontrée(s) : M. KOLATA Alan

Personnel technique en charge de l'intervention :

Magalie LAFARGUE

SPANC du Grand-Figeac
Pôle de Lacapelle-Marival
ZA Despeyroux
46120 LACAPPELLE-MARIVAL

Tél : 05.65.11.08.08.

Courriel : spanc@grand-figeac.fr

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Type de résidence :	Résidence secondaire et Annexe
Nombre de pièces principales :	6 (4 et 2)
Capacité d'accueil :	6 EH
Nombre d'utilisateur permanent :	-
Nombre d'utilisateur saisonnier :	2
Durée d'occupation :	4 mois/an

2. CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Surface du terrain :	4785 m ²
Terrain inondable :	Non
Présence d'une nappe d'eau	Non
Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ?	Non
Si oui :	
- l'ouvrage est-il déclaré ?	-
- l'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ?	-

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION (selon visite et indications des propriétaires)

Nombre d'habitations raccordées à l'installation :	2
L'ensemble des eaux usées raccordées à l'installation :	Non
Eaux usées et eaux pluviales séparées :	Oui
Année de réalisation de l'installation ou tranche d'âge approximative	13/07/2004

3.1. Descriptif de l'installation

3.1.1. Descriptif de la collecte des eaux usées

	Eaux vannes	Eaux ménagères	Autre :
Origine des eaux usées :	Toilettes	Cuisine - Salle de bains	Lave-linge
Collectées vers une filière d'assainissement :	Oui	Oui	Non
Si non, destination des eaux usées :			Puisard eaux usées

OBSERVATIONS : Lors de la visite, il a été observé que les eaux ménagères du lave linge situé au sous sol de l'habitation principale n'était pas dirigées vers l'assainissement. Il est nécessaire de raccorder cette évacuation vers la fosse ou de supprimer ce branchement .

3.1.2. Descriptif des dispositifs et ouvrages de traitement de la filière

	Prétraitement	Autre ouvrage de prétraitement	Traitement primaire	Autre ouvrage de traitement primaire
Dénomination du dispositif	Aucun		Fosse septique toutes eaux	
Nature des eaux usées raccordées à la filière			Toutes les eaux usées exceptées les eaux du lave linge	
Existence et accessibilité au dispositif			Non Accessible	
Dimensions			Fosse béton de 5000 litres d'après les précédents rapports de visites du SPANC	
Destination des eaux			Traitement secondaire	
Remarque / Dysfonctionnement			Ventilation secondaire basse, sans extracteur le long du mur de la grange	

OBSERVATIONS : Lors de la visite, la fosse n'était pas accessible, son état et son fonctionnement n'ont pu être vérifiés. Il est nécessaire de prévoir le dégagement des tampons de la fosse pour permettre les opérations d'entretien et de contrôle.

Il est conseillé de remonter la ventilation secondaire au dessus de la toiture et de l'équiper d'un extracteur statique ou éolien au sommet de la ventilation secondaire pour en améliorer le fonctionnement. Un fonctionnement moyen de cette ventilation peut avoir pour conséquence la corrosion des parties émergées de la fosse (ce qui peut présenter un risque pour la sécurité des personnes) et/ou un mauvais fonctionnement de cet ouvrage.

	Traitement secondaire	Autre ouvrage
Dénomination du dispositif	Filtre à sable vertical drainé	
Nature des eaux usées raccordées à la filière	Toutes eaux usées prétraitées	
Existence et accessibilité au dispositif	Non Accessible	
Dimensions	filtre de 35 m ² d'après les précédents rapports de visites du SPANC	
Remarque / Dysfonctionnement	Lors de la visite seul le regard de collecte des eaux traitées du filtre à sable était accessible, le couvercle était cassé	

OBSERVATIONS : Lors de la visite, les regards d'accès du filtre à sable n'étaient pas accessibles (répartition et bouclage), leur état et le fonctionnement du filtre à sable n'ont pu être vérifiés. Il est nécessaire de prévoir le dégagement des tampons du filtre pour permettre les opérations d'entretien et de contrôle.

3.1.3. Descriptif du mode d'évacuation des eaux traitées

Evacuation des effluents	Commentaire
Par Infiltration	

OBSERVATIONS : Néant

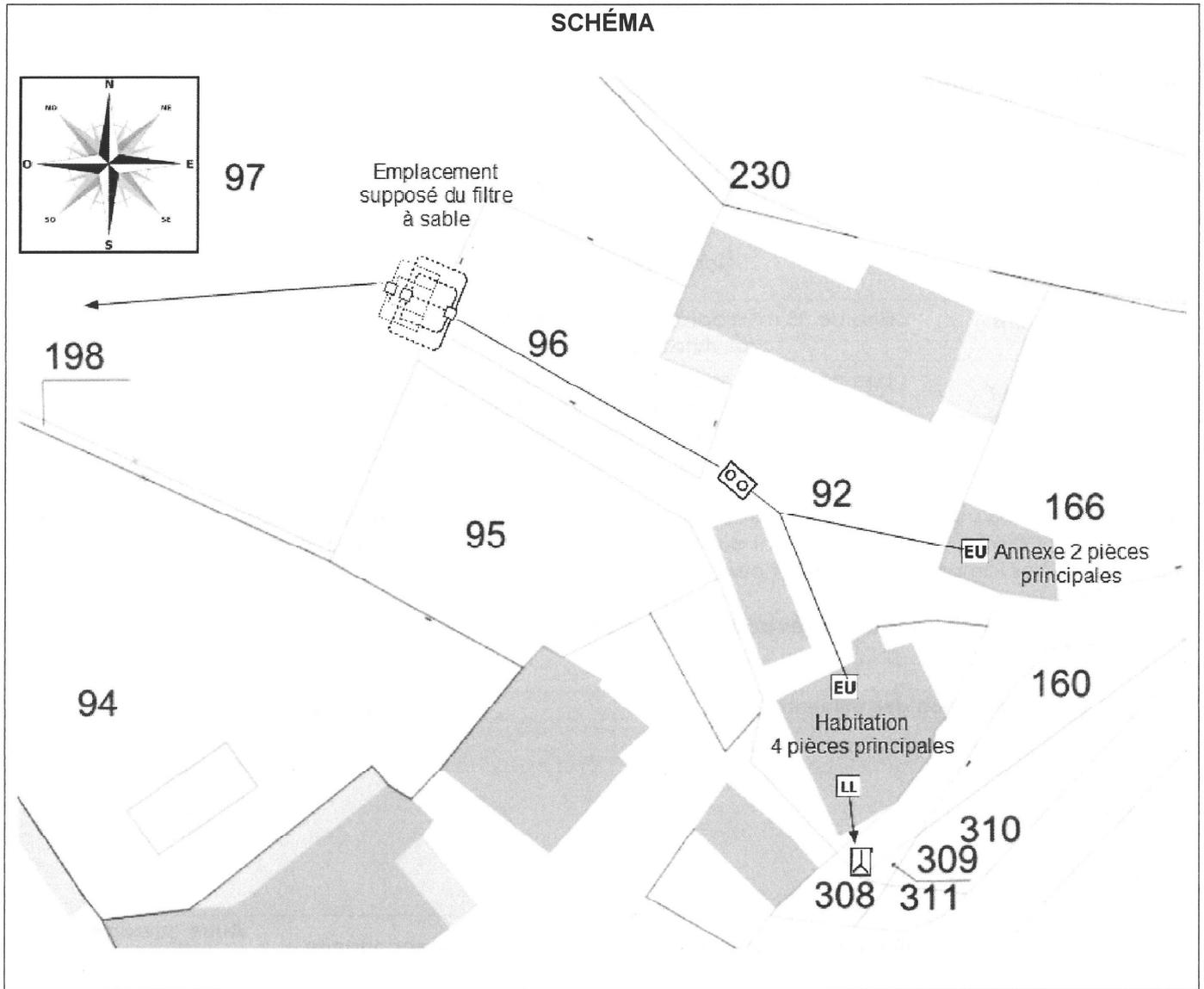
3.2. Suivi de l'entretien

	Prétraitement	Traitement primaire	Traitement secondaire	Autre ouvrage:
Niveau de boues %		Non mesurable		
Date des entretiens		vers 2015		
Fréquence d'entretien		vidangée une fois depuis sa mise en place		
Justificatifs d'entretien entre deux visites				
Vidanges réalisées par une entreprise agréée				
Dénomination de/des entreprises		Agriculteur		
Destination des sous produits évacués				

Conseils d'entretien

La fosse toutes eaux n'étant pas accessible lors de la visite, la mesure de boues n'a pas pu être effectuée. □
La fosse doit être vidangée avant que le niveau de boue n'excède 50% de la hauteur d'eau. Le préfiltre doit être nettoyé régulièrement. Ces opérations d'entretien sont indispensables à la pérennité des ouvrages situés en aval des prétraitements.

3.3. Schéma de l'installation (non contractuel)



LEGENDE

Eaux produites	Traitement primaire	Traitement secondaire	Evacuation	Autre
EM Eaux ménagères (Salle de bain, cuisine...)	Bac à graisse	Tranchée(s) d'épandage(s) avec RR et/ou RB	Rejet au fossé	Réseau eaux usées
CU Cuisine SDB Salle de Bain	Fosse septique	Tranchée(s) d'épandage(s) sans RR et RB	Rejet au ruisseau	Réseau eaux pluviales
LL Lave linge LV Lave vaisselle	Décolodour/préfiltre	Filtre à sable vertical drainé	Rejet en surface	Réseau ventilation
EV Eaux vannes (WC)	Fosse toutes eaux	Filtre à sable vertical non drainé	Rejet dans le sol	Regard/té
EU Eaux usées (EV + EM)	Fosse étanche	Micro station	Rejet au puisard	Puits déclaré consommation eau potable
EP Eaux pluviales		Filtre Compact	Rétention (luxe, mare, étangs...)	Poste de Relevage
		Toilette sèche	Tranchée d'infiltration	Ouvrage(s) inconnue(s)
				Ventilation primaire
				Ventilation secondaire

Note d'information: Le schéma de l'installation ainsi que les symboles utilisés ne sont pas dessinés à l'échelle réelle. Il s'agit d'une représentation schématique.

Évaluation des dangers pour la santé des personnes et/ou des risques pour l'environnement

Critère d'évaluation	Liste des points de contrôle réglementaires (Arrêté interministériel du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC)	Collecte (regards)	Prétraitement Stockage	Traitement primaire	Traitement secondaire clarificateur	Autres dispositifs	Dispositifs annexes	Évacuation	Remarques
Défauts de sécurité sanitaire	Implantation de l'ANC à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits destiné à l'alimentation en eau potable								
	Contact direct possible avec les eaux usées non traitées ou prétraitées								
	Ruissellement d'eaux partiellement traitées ou non traitées vers des terrains voisins								
	Eaux usées produites en partie non collectées								
	Prolifération d'insectes aux abords de l'installation dans les zones de lutte contre les moustiques								
	Nuisances olfactives récurrentes								
	Cas des toilettes sèches : règles de stockage non respectées								
Défauts de structure ou de fermeture	Défaut de résistance structurelle du couvercle ou de la cuve (fissures, corrosion, déformation)								
	Couvercle non sécurisé (poids insuffisant ou absence de dispositif de sécurisation)								
Installation incomplète	Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément constitutif de la filière d'assainissement ou filière non agréée			X					
	Cas des toilettes sèches : absence d'une installation de traitement des eaux ménagères								
Installation significative sous dimensionnée	Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2								
Dysfonctionnements majeurs	Évacuation des eaux pluviales vers le dispositif d'ANC								
	Un des éléments ne remplit pas sa mission								
	Conditions d'emploi du dispositif non respectées (filière agréée)								
	Mauvais écoulement des eaux jusqu'aux dispositifs et à travers les dispositifs								
	Si présence d'éléments électromécaniques : dispositif électrique associé défectueux								
	Si dispositif à cultures fixées ou libres : absence d'aération (en phase de fonctionnement du dispositif)								
	Si dispositif avec circulation interne des effluents : absence de recirculation des boues ou de transfert d'effluents (si vérifiable)								
Défauts d'entretien ou une usure de l'un des éléments constitutifs de l'installation	Accessibilité et dégagements des tés ou regard contraignants			X	X				
	État des couvercles/boîtes : présence de corrosion (mauvaise ventilation des ouvrages)								
	Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissures, corrosion, microbullage non homogène, présence de bulles de gaz dans le clarificateur, etc.)								
	Tuyaux engorgés, curage non effectué								
	Si dispositif à cultures fixées compactes : pas d'écoulement libre des effluents et stagnation								
	Niveau de boues anormal dans le dispositif (absence totale ou accumulation anormale)								
	Accumulation anormale de graisses et de flottants								
	Cas des filières plantées : absence de faucardage des roseaux, de désherbage, ...								

4. CONCLUSION DU SPANC

Conclusion de l'évaluation au sens de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de contrôle des installations d'assainissement non collectif, et suite à la visite du 30/08/2022, au vu des conditions d'utilisation et d'occupation ainsi que des éléments fournis par le propriétaire :

INSTALLATION NON CONFORME

Installation incomplète

Travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'installation, à réaliser au plus tard dans un délai de 1 an en cas de vente :

- **Lave-linge du sous-sol non raccordé à la fosse : Raccorder l'ensemble des eaux usées à la fosse ou supprimer ce branchement.**

Observations - Recommandations :

Accessibilité et dégagements contraignants des regards de la fosse et du filtre à sable : Rendre accessible les regards de la fosse et du filtre à sable, prévoir la mise en place de réhausseurs si besoin afin de faciliter les opérations de contrôles et d'entretiens (vidange et nettoyage régulier du préfiltre).

Prochaine visite prévue selon la périodicité définie dans le règlement de service.

Figeac, le **13 SEP. 2022**

Le Technicien du S.P.A.N.C.,



Magalie LAFARGUE

**P/le Président
Le Vice-président chargé de l'Eau
l'Assainissement et du Chenil**



Fausto ARAQUE

5. NOTIFICATION A LA COMMUNE POUR INFORMATION ET TRANSMISSION AU PETITIONNAIRE

Vu par la Commune, transmis au pétitionnaire. SAINT-CIRGUES, le

Merci de bien vouloir avertir nos services en cas de changement de coordonnées du propriétaire.

Si le propriétaire souhaite réaliser des travaux, il devra déposer un dossier de demande d'installation à la Mairie de la Commune concernée. Afin d'encourager la réhabilitation des installations existantes, toute demande déposée dans un délai de 3 ans après le contrôle de bon fonctionnement, bénéficiera d'une tarification particulière (voir délibération).

Par ailleurs, une liste des installateurs, des fournisseurs de granulats et des vidangeurs signataires de la charte départementale de l'assainissement non collectif est disponible en mairie ainsi qu'au SPANC.



Le SPANC du Grand-Figeac adhère à la charte départementale de l'assainissement non collectif dans le Lot.